

2EME SESSIONE STRASURDINARIA DI U 2019
2EME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2019
27 È 28 DI GHJUGNU DI U 2019
27 ET 28 JUIN 2019

2019/E2/058

## REPONSE DE M. FRANCOIS SARGENTINI A LA QUESTION DEPOSEE PAR M. Joseph PUCCI AU NOM DU GROUPE « PARTITU DI A NAZIONE CORSICA »

## **OBJET: Déchets**

Monsieur le Conseiller,

Comme vous le soulignez dans votre question, le traitement des déchets constitue un enjeu majeur pour notre société. Notre Collectivité sur proposition de notre majorité a voté dans le cadre de ses compétences, en octobre 2016, un plan stratégique qui repose sur la généralisation du tri à la source, et au mois d'octobre 2018, sa dernière déclinaison qui prévoit la mise en place des différentes structures nécessaires au traitement des déchets.

Le tri, axe majeur de notre plan doit nous permettre dans un avenir proche de réduire considérablement la nécessité de stockage. Néanmoins il nous reste pour atteindre cet objectif au minimum trois années qui sont incompressibles et pour lesquelles nous devons trouver avec l'ensemble des acteurs-SYVADEC, EPCI, Etat- les moyens de passer ce cap avant l'entrée en fonction du plan.

Pour cela, nous avons initié un travail de fond, notamment avec les EPCI afin de généraliser la prise en compte de la question des déchets, pour en répartir équitablement le poids sur l'ensemble du territoire.

Votre commune subit des nuisances depuis de nombreuses années et je peux comprendre votre lassitude. Vous affirmez aussi avoir joué le jeu, comme d'autres territoires conscients des enjeux pour la Corse. Mais vous êtes surtout tributaires d'une gestion erratique de la problématique des déchets et cela depuis plusieurs années.

Afin de répondre plus précisément à votre question, les centres de tri valorisation des déchets sont actuellement en cours d'étude de définition par le SYVADEC pour deux bassins Nord (grand Bastia) et du sud Corse (Purtivechju) et par la CAPA pour le bassin ouest.

A ce jour, des sites ont été identifiés pour les plateformes de compostage dans les régions du grand Aiacciu, de la Balagne et le sud Corse ou déjà en fonctionnement dans le Centre Corse (Corti).

L'inventaire se poursuit pour les installations de stockage. Les études sur le site de Moltifau se poursuivent. Le groupement des quatre intercommunalités du grand Aiacciu propose son projet de création d'un centre de stockage de même que le territoire de Casinca Castagniccia.

Monsieur le Conseiller, nous travaillons sans relâche avec l'ensemble des organismes compétents et avec les élus des différents territoires pour apporter au plus vite des réponses pertinentes à vos questions.